N'oublie Jamais l'articulation Modules × Compétences · Évaluation par bloc

Tableau 2 — Arrêté du 10 juin 2021 modifié (annexes II et III) · NOR : SSAH2110960A · 5 blocs · 11 compétences · 10 modules · 40 critères d'évaluation (annexe II)

770 h de formation théorique
693 h de modules + 77 h d'accompagnement
770 h de stages · 4 périodes

BLOC 1 — ACCOMPAGNEMENT ET SOINS DE LA PERSONNE DANS LES ACTIVITÉS DE SA VIE QUOTIDIENNE ET DE SA VIE SOCIALE — 168 H · C1 C2

MOD.	INTITULÉ & ÉLÉMENTS DE CONTENU	H	COMPÉTENCE	CRITÈRES D'ÉVALUATION (ANNEXE II)
M1	**« Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale »** Démarche clinique · Cycles de vie, autonomie, handicap, vieillissement, fin de vie · Santé publique, parcours de soins · Soins de la vie quotidienne, hygiène des mains · Vie sociale · Aidants	147 spéc. AS	C1 Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	1 **Pertinence** de l'analyse de la situation de la personne 2 **Pertinence** de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne 3 **Respect** des bonnes pratiques dans l'accompagnement 4 **Pertinence** des activités d'accompagnement à la vie sociale 5 **Pertinence** dans l'accompagnement des aidants
M2	**« Repérage et prévention des situations à risque »** Situations à risque et de maltraitance (dont violences faites aux femmes) · Fragilités · Mesures de prévention · Transmission et alerte · Risques liés à l'environnement	21 spéc. AS	C2 Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	1 **Pertinence** de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités 2 **Repérage** des situations à risque 3 **Pertinence** des mesures de prévention proposées 4 **Pertinence** de l'évaluation des mesures mises en œuvre

Évaluation du bloc 1 : étude de situation · évaluation des compétences en milieu professionnel — 9 critères · note du bloc ≥ 10/20

BLOC 2 — ÉVALUATION DE L'ÉTAT CLINIQUE ET MISE EN ŒUVRE DE SOINS ADAPTÉS EN COLLABORATION — 294 H · C3 C4 C5

MOD.	INTITULÉ & ÉLÉMENTS DE CONTENU	H	COMPÉTENCE	CRITÈRES D'ÉVALUATION (ANNEXE II)
M3	**« Évaluation de l'état clinique d'une personne »** Pathologies prévalentes · Anatomie-physiologie · Douleur · Santé mentale, TSA / TND · Raisonnement clinique partagé · Paramètres vitaux · Prélèvements non stériles · Risque d'escarre	77 spéc. AS	C3 Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	1 **Pertinence** des informations recherchées au regard d'une situation donnée 2 **Conformité** des modalités de recueil des données 3 **Pertinence** de l'analyse des informations recueillies et de l'identification des risques
M4	**« Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement »** FGSU niveau 2 · Pharmacologie, oxygénothérapie · Soins en situation aiguë · Dispositifs médicaux (moniteur, sonde, stomies, perfusion…) · Aide à la prise de médicaments · Soins palliatifs, post-mortem	182 spéc. AS	C4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	1 **Pertinence** des informations recherchées au regard des soins à réaliser 2 **Conformité** des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 3 **Pertinence** de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation 4 **Analyse** de la qualité du soin réalisé
M5	**« Accompagnement de la mobilité de la personne aidée »** Physiologie du mouvement · Transferts, aide à la marche · Ergonomie, port de charge · Aides à la manutention · Prévention des chutes	35 AS / AP	C5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	1 **Pertinence** de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources 2 **Conformité** des modalités d'installation et de mobilisation de la personne 3 **Pertinence** de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace 4 **Pertinence** de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises

Évaluation du bloc 2 : étude de situation (modules 3 et 4) · évaluation comportant une pratique simulée (module 5) · évaluation des compétences en milieu professionnel · **AFGSU niveau 2** — 11 critères · note du bloc ≥ 10/20

BLOC 3 — INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET DE LEUR ENTOURAGE, DES PROFESSIONNELS ET DES APPRENANTS — 91 H · C6 C7

MOD.	INTITULÉ & ÉLÉMENTS DE CONTENU	H	COMPÉTENCE	CRITÈRES D'ÉVALUATION (ANNEXE II)
M6	**« Relation et communication avec les personnes et leur entourage »** Droits des patients, secret, consentement, bientraitance · Techniques de communication · Situations spécifiques (violence, fin de vie, annonce…) · Éducation à la santé · Initiation à une langue (non évaluée)	70 AS / AP	C6 Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	1 **Pertinence** de l'analyse de la situation relationnelle 2 **Qualité** des soins relationnels auprès de la personne et de son entourage 3 **Pertinence** des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage
M7	**« Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs »** Accueil des nouveaux professionnels · Projet et objectifs de formation · Tutorat · Transmission de savoir-faire · Évaluation des acquis	21 AS / AP	C7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	1 **Qualité** de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel 2 **Qualité** de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

Évaluation du bloc 3 : étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée · évaluation des compétences en milieu professionnel — 5 critères · note du bloc ≥ 10/20

Lecture : spéc. AS = module spécifique aide-soignant (M1 à M4, 427 h) · AS / AP = module non spécifique AS, commun avec la formation d'auxiliaire de puériculture (M5 à M10, 266 h ; équivalence totale DEAP 2021, annexe VII) · **Validation du bloc :** note ≥ 10/20 par compensation des notes des modules du bloc, lorsqu'elles sont ≥ 8/20 et de même coefficient (art. 7) · rattrapage : une session par année d'inscription, meilleure note retenue (art. 9) · redoublement une fois, notes ≥ 10 conservées (art. 10) · Critères cités d'après l'annexe II (référentiel de certification) ; chaque critère est assorti d'indicateurs observables.

BLOC 4 — ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DE LA PERSONNE ET DES MATÉRIELS LIÉS AUX ACTIVITÉS EN TENANT COMPTE DU LIEU ET DES SITUATIONS D'INTERVENTION — 35 H · C8 C9

MOD.	INTITULÉ & ÉLÉMENTS DE CONTENU	H	COMPÉTENCE	CRITÈRES D'ÉVALUATION (ANNEXE II)
M8	**« Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés »** Mécanismes de l'infection · Bionettoyage, désinfection, stérilisation · AES, infections associées aux soins, antibiorésistance · Circuits des déchets et du linge · Isolement · Anomalies et dysfonctionnements	35 AS / AP	C8 Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	1 **Pertinence** de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation 2 **Pertinence** de l'analyse de l'application des règles (qualité, hygiène, sécurité, ergonomie · traçabilité · circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets) 3 **Conformité** du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement
			C9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	1 **Pertinence** du repérage et du traitement des anomalies 2 **Conformité** de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés 3 **Pertinence** dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail

Évaluation du bloc 4 : évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel · évaluation des compétences en milieu professionnel — 6 critères · note du bloc ≥ 10/20

BLOC 5 — TRAVAIL EN ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS DE SOINS, À LA QUALITÉ / GESTION DES RISQUES — 105 H · C10 C11

MOD.	INTITULÉ & ÉLÉMENTS DE CONTENU	H	COMPÉTENCE	CRITÈRES D'ÉVALUATION (ANNEXE II)
M9	**« Traitement des informations »** Communication écrite · Dossier de soins · Transmissions : alerte, surveillance, évaluation · Informatique, RGPD · Numérique en santé (annexe VIII, sans heures supplémentaires)	35 AS / AP	C10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	1 **Fiabilité** du recueil des données 2 **Fiabilité et pertinence** des données sélectionnées et transmises 3 **Qualité** des transmissions
M10	**« Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques »** Équipe de soins, collaboration avec l'IDE · Organisation du travail, planification · Projet de soins et de vie · Certification, indicateurs qualité · Événements indésirables · Éthique, santé environnementale	70 AS / AP	C11 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	1 **Pertinence** dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs 2 **Pertinence** de l'organisation de son activité 3 **Pertinence** de la participation à la démarche qualité et gestion des risques 4 **Inscription** de ses interventions dans la démarche qualité de la structure 5 **Pertinence** de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle 6 **Pertinence** de l'évaluation de ses propres besoins en formation

Évaluation du bloc 5 : étude de situation pouvant comporter une pratique simulée · évaluation des compétences en milieu professionnel — 9 critères · note du bloc ≥ 10/20

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL — 4 PÉRIODES DE STAGE — 770 H · 22 SEMAINES

PÉR.	DURÉE & OBJET	H	RÈGLES COMMUNES
A	**Trois périodes de 5 semaines** Explorer les 3 missions de l'AS · prise en soins en **phase aiguë** et en **état stabilisé** · les 5 blocs abordés sur l'ensemble des trois périodes · ordre laissé à l'équipe pédagogique	175	**1 semaine = 35 h** · structures publiques ou privées du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en HAD ou en service d'aide à la personne **Obligatoire :** au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une auprès de personnes âgées · au moins une expérience de travail de nuit et une de week-end **Suivi :** portfolio (annexe IV) · tuteur de stage désigné par la structure · formateur référent de l'institut · feuille d'évaluation (annexe V) remise en entretien à la fin de chaque période **Validation :** compétences évaluées par le tuteur, prises en compte pour chaque bloc · commission de validation de l'acquisition des résultats · non-validation : une période de rattrapage par année d'inscription **Apprentissage :** périodes au sein ou hors de l'employeur, complétées par l'exercice en milieu professionnel **Dispense (art. 15) :** ASHQ de la FPH et agents de service ayant suivi la formation de 70 h (+ 6 mois d'ancienneté) : une période de 5 semaines en moins
B		175	
C		175	
D	**Période intégrative de 7 semaines** En fin de formation, en continu, non fractionnable, se termine l'avant-dernière semaine · projet professionnel et/ou renforcement des compétences · les 3 missions et les 5 blocs	245	

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS — OBLIGATOIRE POUR TOUS (ANNEXE III §4) — 77 H

API	**Accompagnement pédagogique individualisé** Dans les 3 premiers mois · + 35 h max. si prescrites aux parcours allégés	35	**Positionnement** de l'apprenant (écriture / lecture / compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation, outils informatiques) · entretien et objectifs individualisés · accompagnement des compétences manquantes, notamment la maîtrise du français · explicitation du projet professionnel
SPI	**Suivi pédagogique individualisé** Tout au long de la formation · prend le relais de l'API	7	**Points d'étape** sur les acquis et les difficultés · apports complémentaires pour renforcer les acquis
TPG	**Travaux personnels guidés** Répartis au sein des modules · « dispositif d'aide à la réussite »	35	**Guidage collectif** du travail personnel : « apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs » · accompagnement individuel des apprenants en difficulté · méthodes d'expression orale et écrite, analyse et hiérarchisation de l'information

Déployez le référentiel IFAS 2021 avec une approche pédagogique fondée sur la preuve grâce aux formations N'oublie Jamais

noubliejamais.fr · contact@noubliejamais.fr · 06 07 19 74 84 · RCS 843 270 786 · guide numérique : **ifas2021.noubliejamais.fr**

Scannez pour découvrir nos formations →

Infographie v1.0 — Novembre 2026 · © N'oublie Jamais · Source : arrêté du 10 juin 2021 modifié, Légifrance